

FICHE TYPE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 31 AOUT 2009

N° ...A.6.1.8.....

Présentation sommaire

Nom : L'équitation de tradition française : Le Cadre Noir de Saumur

(A) Identification et localisation

(1) Nom de la personne, de l'organisme, de la forme d'expression, de l'espace culturel

Nom : L'équitation de tradition française : Le Cadre Noir de Saumur

Fonction : ensemble des enseignants de l'équitation de l'Ecole nationale d'Equitation formant le corps des écuyers qui perpétue la tradition de l'équitation française dans ses différentes applications :

- dressage des jeunes chevaux
- travail à la main, aux longues rênes
- travail aux piliers et sauts d'école
- haute école
- saut d'obstacles

Ces pratiques s'exercent dans le travail quotidien des chevaux et donnent lieu à des présentations publiques à Saumur même et à l'occasion de manifestations de prestige tant en France qu'à l'étranger.

Nom de la personne rencontrée : Patrice Franchet d'Espèrey

Rôle ou fonction de la personne rencontrée : écuyer du Cadre noir, chef du Bureau de la documentation de l'Ecole nationale d'Equitation, responsable de l'organisation des colloques de l'Ecole.

(2) Coordonnées du lieu d'exercice de la pratique

Adresse : Terrefort

Ville : Saint-Hilaire Saint-Florent

Code postal : 49411 Saumur cedex

Téléphone : 02 41 53 50 59

Télécopieur :

Adresse de courriel : patrice.franchetdesperey@cadrenoir.fr

Site Web : www.cadrenoir.fr

(3) Localisation générale

Le Cadre noir de Saumur est intégré à l'Ecole nationale d'Equitation, établissement public du ministère de la Jeunesse et des sports avec tutelle conjointe des ministères de la Défense nationale et de l'Agriculture.

D'autres cavaliers participent à la conservation de l'équitation de tradition française, notamment les anciens du Cadre noir (militaires ou civils) et des cavaliers ayant bénéficié de l'enseignement de l'Ecole.

La sauvegarde de cette tradition sera d'autant mieux assurée qu'à partir des actions conduites pour le Cadre noir de Saumur des processus similaires pourront être initiés auprès de détenteurs individuels, par définition isolés, donc plus fortement soumis aux pressions d'autres modèles et ainsi empêchés de maintenir leurs pratiques traditionnelles.

Municipalité :

Région administrative :

(B) Description

(1) Identification sommaire de la pratique

Parmi les pratiques de l'équitation de haut niveau, l'équitation de tradition française repose sur la recherche de la « légèreté » dans l'exécution des mouvements et de la coopération du cheval pour en obtenir l'aisance qu'il manifeste lorsqu'il est livré à lui-même.

(2) Description de la pratique

Cette tradition équestre se transmet principalement par l'enseignement direct d'écuyer à élèves, ces élèves étant des cavaliers mais aussi des chevaux qui à leur tour participeront à la transmission des pratiques. La capacité de l'écuyer à obtenir la coopération du cheval repose sur des sensations, des perceptions qu'il doit avoir éprouvées pour acquérir la capacité à en reproduire les conditions.

A tous les stades de l'apprentissage du cheval et du cavalier l'intervention directe de l'écuyer peut seule nuancer et affiner les moyens de communiquer au cheval ce qui lui est demandé.

L'autre exigence de discrétion des « aides » (les signaux adressés au cheval par la posture du cavalier, par l'action des mains et des jambes) rend particulièrement complexe la perception des moyens mis en œuvre par l'observateur et cela d'autant plus quand il s'agit d'un observateur en situation d'apprendre.

Les distinctions fines entre l'équitation de tradition française et les autres formes d'équitation peuvent être mises en œuvre dès les premières leçons données à un débutant comme il est possible de ne les utiliser qu'à partir d'un niveau d'expertise équestre tout à fait accompli. On peut donner l'exemple du jeu sur instruments anciens de la musique baroque : il fut redécouvert par des instrumentistes déjà formés au jeu romantique et est désormais enseigné dès les débuts de l'apprentissage d'un instrument.

En continuant la métaphore on notera que la pratique équestre de tradition française réclame, elle aussi, des instruments adéquats, mais en soulignant qu'ici l'instrument (le cheval) est à la fois le résultat (cheval dressé) de la pratique et la condition (à jeune cavalier, vieux cheval, dicton qui ne renvoie pas à l'âge mais à l'expérience des exercices) de cette pratique. Il faut également noter que le facteur d'instruments est ici celui qui en joue et que le jeu (adapté) est le moyen même de la fabrication de l'instrument.

(3) Lieu d'exercice de la pratique

Ecole nationale d'Equitation (Saumur) mais aussi dans les lieux d'exercice des **passeurs** de l'équitation de tradition française.

Une des tâches de la sauvegarde consistera précisément à mieux identifier ces lieux extérieurs au Cadre noir de Saumur.

Description des lieux et des installations :

Manèges et carrières.

Nature de lieu

Utilisé dans la transmission de la pratique

(4) Apprentissage de la pratique

Mode d'apprentissage

C'est à la fois le dressage des chevaux selon la tradition française,
L'acquisition par les élèves des techniques équestres pour utiliser les chevaux déjà dressés,
Et l'acquisition par les mêmes élèves des pratiques de dressage de chevaux.

Milieu d'apprentissage :

Le Cadre noir de Saumur mais également d'autres établissements qui pratiquent l'équitation de tradition française ainsi que des professeurs particuliers qui transmettent la tradition par des leçons à des cavaliers individuels et par le dressage de chevaux qu'ils destinent à ces cavaliers.

Durée de l'apprentissage :

Pour les chevaux, de trois à cinq ans sont nécessaires pour réaliser l'ensemble des airs et figures.
Les cavaliers acquièrent les bases de l'équitation de tradition française en quelques années mais la pratique elle-même est l'objet d'une recherche permanente sans limite d'âge.

Description de l'apprentissage :

L'apprentissage de l'équitation de tradition française n'est guère assuré aujourd'hui que pour des cavaliers déjà avancés dans leurs pratiques alors qu'autrefois elle intervenait dès les premiers rudiments de l'art de monter à cheval.

La littérature équestre, les manuels d'apprentissage ne peuvent rendre compte de la spécificité de cette forme d'équitation. L'apprentissage ne peut être décrit dans la spécificité de l'équitation de tradition française. Les séances individuelles et collectives sont l'occasion de réajustements permanents. Au Cadre noir, chaque écuyer organise son propre perfectionnement et fait appel au « formateur » avec lequel il engagera une relation de disciple à maître.

(5) Transmission de la pratique

Description de la transmission

(C) Historique et généalogie de la pratique

Historique général de la pratique : L'équitation de tradition française a longtemps été une activité liée aux usages de la Cour et à son influence sur les usages du cheval monté par les membres de

l'aristocratie. Après la Révolution, les deux formes de continuation de la tradition furent :

1. les armées dans lesquelles tous les officiers quelles que soit leur arme devaient figurer à cheval dans toutes les présentations militaires et devaient maîtriser le dressage du cheval, avec une insistance pour ceux qui devaient contrôler l'instruction équestre des troupes utilisatrices du cheval : cavalerie mais aussi artillerie, train des équipages...
2. les manèges civils qui enseignaient à la bonne société l'usage du cheval monté, usage qui était réclamé pour figurer dans les pratiques socialement valorisées : chasse à courre, promenade (le Bois de Boulogne à Paris), saut d'obstacle comme sport « chic »...

L'équitation était également une forme d'éducation reconnue pour sa capacité à former au commandement, à la maîtrise (de soi et de son cheval), que la bourgeoisie reprendra dans son souci de s'approprier les formes valorisées par l'ancienne noblesse.

La disparition progressive du cheval comme moyen de transport limite ces usages socialement répandus de « l'art de monter à cheval ». L'aviation prendra sa place pour l'utilisation comme prise de risque, l'automobile pour les performances de vitesse et d'audace, les sports se multiplient aux dépens de ceux du cheval... Mais l'équitation s'organise comme discipline sportive, olympique autour du saut d'obstacle, du dressage académique et du concours complet d'équitation (issu des épreuves pour chevaux et officiers comme son nom anglais « military » l'a longtemps signalé).

La tradition française suivra ces évolutions et sera affaiblie par les règlements sportifs (que déterminent les épreuves olympiques et leurs règlements), par le développement même du nombre de pratiquants de l'équitation qu'on ne peut encadrer qu'en acceptant une moindre rigueur dans le recrutement des enseignants et par l'apparition de formes d'équitation issues d'autres traditions (équitation western, randonnée...).

Aujourd'hui, la diversité même des pratiques équestres donne espoir pour un développement de l'équitation de tradition française : parmi l'ensemble des propositions de pratique elle peut occuper un espace où l'exigence de finesse, de discrétion, d'élégance comme la recherche d'une certaine collaboration (certains parleraient de complicité) entre le cavalier et son cheval procurent des satisfactions différentes de la performance sportive comme la danse peut le faire à côté de la gymnastique, la randonnée ornithologique à côté de la chasse...

Historique de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel :

Depuis le premier « carrousel » de l'Ecole de Cavalerie de Saumur en juin 1828, le corps des instructeurs d'équitation des cadres militaires présente, sous ce nom, au public des présentations de leurs savoir-faire en matière de dressage et d'emploi des chevaux. Intégré en 1972 dans l'Ecole Nationale d'Equitation, il est maintenant constitué des « Ecuyers du Cadre Noir de Saumur », qui sont les formateurs de haut niveau des cadres pour les disciplines sportives de l'équitation en France.

Les présentations actuelles sont donc issues des carrousels annuels dont la tradition se perpétue encore aujourd'hui à l'Ecole de cavalerie. Les **reprises** de manège et celles des sauteurs en liberté (présentations de figures du dressage des chevaux) constituent la partie visible de leur activité de dressage et sont présentées sous forme de spectacles. Leur tradition de l'équitation française remonte en fait au XVI^e siècle, puisque les pratiques et savoir faire ont été directement transmises depuis les

Académies royales (une Académie protestante à Saumur au XVI^e siècle) et le Manège de Versailles (Grandes Ecuries et Ecole des Pages), passant malgré la Révolution française jusqu'à la formation des cavaliers des armées républicaines.

L'histoire de l'institution montre que – malgré les fréquents changements de directives sur le dressage des chevaux de troupe qui induisaient des formes variées d'éducation des cavaliers – les formateurs (les écuyers du Cadre Noir) maintenaient leur activité personnelle de **dressage au plus haut niveau technique** dans une continuité assurée par la transmission d'individu à individu et indépendamment de la réglementation mouvante.

Ainsi, une pratique spécifique, même si elle fut modifiée au cours des temps (la France a connu quatre grands courants doctrinaux d'équitation en quatre siècles), a été portée d'écuyer en écuyer, se maintenant, parfois malgré les changements institutionnels et les régimes politiques divers, parfois grâce à eux. Ainsi la prise en charge du Cadre Noir (personnels, chevaux et pratiques de présentations publiques) par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans un centre de formation des cadres de l'équitation de compétition (Ecole Nationale d'Equitation) a compensé l'abandon par l'armée française (Arme blindée cavalerie) de tout usage des chevaux dans la guerre au profit des seuls blindés. La transition a été organisée par le recrutement progressif de personnels civils qui ont pris petit à petit la plus grande part dans les effectifs, même s'il existe encore aujourd'hui quelques écuyers à statut militaire (neuf écuyers sur quarante quatre).

Cette institution conserve, en outre, un fort impact symbolique auprès des populations locales, issues de familles rurales qui vivaient de l'élevage du cheval de guerre puis se sont souvent reconverties en éleveurs de chevaux de selle ou de courses d'obstacle (Chevaux dits Autres que de Pur-Sang, notamment)).

Actualisation de la pratique ou du lieu

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

(1) Modes de valorisation

Actions :

Présentations publiques

Association des Amis du Cadre noir

Diffusion :

Publications, livres, expositions photos, colloque

Tourisme :

Visites de l'Ecole

(2) Mode de reconnaissance

(3) Mesures de sauvegarde

3 a. Efforts actuels de sauvegarde de l'élément

3 a 1. **Le Centre de documentation** regroupe plus de 20 000 documents sur l'équitation et les sciences et techniques du cheval et sa politique d'achat recouvre toute les productions annuelles ainsi que la reconstitution d'un fond ancien de moins en moins lacunaire (par exemple, achat en 2006 de la première édition de *l'Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval* de 1625 d'Antoine de Pluvinel)

3a 2. **Les colloques annuels** dont :

« *La Guérinière, écuyer du roi et d'aujourd'hui* » 2000 (Actes paru aux éditions Belin),

« *Les arts de l'équitation dans l'Europe de la Renaissance* » 2003 (Actes à paraître chez Actes Sud fin 2008), en collaboration avec le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de l'Université François Rabelais de Tours. Avec notamment Monique CHATENET, Conservateur en Chef du Patrimoine...

Saumur, la doctrine » 2004 (Actes à paraître chez Agence Cheval de France fin 2008),

« *Lunéville, la cité cavalière par excellence* » 2005, (Actes paru aux éditions Agence Cheval de France),

« *Monuments et hauts lieux de l'architecture du cheval* » 2006 (Actes à paraître chez Actes Sud en 2009), sous la présidence de Daniel ROCHE, professeur au Collège de France, co-organisé avec Pascal LIEVAUX, conservateur du Patrimoine. Participaient notamment :

Daniel RABRAUX,

le général GARRIGOU GRANCHAMP, ancien directeur de l'Ecole de l'Arme Blindée Cavalerie et directeur de l'ouvrage « SAUMUR. Architecture... », (par ailleurs spécialiste reconnu de l'architecture clunisienne).

« *La vérité sortirait-elle de la bouche des chevaux ?* » 2007 (Actes à paraître chez aux éditions Djeda en septembre 2008),

3 a 3. Les présentations quotidiennes du travail des écuyers

3 b. Engagement des membres des communautés, groupes concernés

3 b 1. **L'E.N.E. est porteuse de ce projet**

3 b 2. **Un pilotage se met en place**

Actuellement, un groupe de travail « tradition équestre française à Saumur » est constitué au sein de l'Ecole Nationale d'Equitation :

M. l'Ecuyer en Chef :	Colonel Faure
Ecuyer ,chargé de la documentation :	M. Patrice Franchet d'Espèrey
Ancien écuyer en chef puis directeur	Général (CR) Pierre Durand
Ancien écuyer en chef	Colonel (CR) de Beauregard
Maître de Conférences en Sociologie	M. Jean Lagoutte

Ce groupe de travail a vocation a s'enrichir de quelques autres spécialistes extérieurs, peut-être d'autres personnels de l'E.N.E. et de quelques anciens responsables du Cadre Noir.

Il se propose de mener la réflexion dans trois directions :

- Montage institutionnel.

Quelle que soit l'issue de la demande d'inscription, le groupe a été chargé de constituer un

Comité sur le patrimoine équestre à Saumur

qui mettait en synergie les partenaires de l'E.N.E. :

Collectivités locales (parties intéressées par la dimension touristique de ce patrimoine)

Musée de Saumur (en travaux, mais dépositaire d'une importante collection d'objets à thème équestre)

Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie. (conserve les locaux, restaurés, de la tradition du Cadre Noir, possède une importante bibliothèque spécialisée et présente des éléments de l'histoire du cheval à Saumur dans quelques salles).

Les Amis du Cadre Noir (association où figurent beaucoup d'anciens)

- Collecte autour du patrimoine immatériel

Beaucoup d'écuyers sont tout à fait conscients de la part de transmission orale qui se fait dans leur pratique pédagogique. Mais la dénomination « tradition orale » ne rend compte qu'imparfaitement **des procédés de transmission directe des savoirs et savoir faire**. A propos des sociétés compagnonniques on a pu montrer que les gestes techniques sont transmis par l'exemple, par l'imitation ou l'adaptation des gestes du maître ouvrier par l'apprenti. Mais les outils ne réagissent aux gestes qui les manient qu'en réalisant ou non la performance attendue. Dans le cas de la transmission des pratiques équestres, comme les chevaux réagissent à des actions non explicitées par le cavalier, parfois involontaires, le maître transmet au cheval des indications que l'élève devra répéter. La tradition verbalise ces processus avec, souvent, des explications qui n'ont pas toute la rationalité que souhaiterait l'écuyer-professeur.

Il est souhaité une étude sur les pratiques des écuyers qui s'inspirerait d'études conduites sur les compétences professionnelles. Elle serait conjointe avec une étude des histoires de vie centrée sur la vie équestre des passeurs et des porteurs de la tradition française.

L'autre dimension de cette collecte viserait à dépasser les documents archivés sur les évolutions plus récentes pour mieux **conserver la mémoire** des transmissions/mutations concrètes et individuelles qui ont accompagné les transferts/modifications institutionnels.

- Relations internationales.

Les **quatre écoles européennes d'art équestre** ont donné une présentation publique commune au Palais omnisports de Paris Bercy en novembre 2007 et à cette occasion un colloque à la Bibliothèque Nationale de France a rassemblé des chercheurs des quatre pays. De nombreux contacts ont ainsi été pris avec les institutions de tradition équestre des trois autres pays concernés : Autriche (Ecole Espagnole de Vienne, Espagne (Ecole royale Andalouse d'Art Equestre) et Portugal (Ecole Portugaise d'Art Equestre).

Une exploration est en cours vers d'autres lieux de tradition dans l'Europe actuelle. La Bibliothèque spécialisée de (Allemagne), plusieurs musées aux collections concernées (Allemagne, Hongrie, République Tchèque, Pologne), quelques lieux d'élevage et de pratique équestre ont été repérés pour constituer un Groupe Européen des Traditions Equestres.

A partir de ce réseau il devrait être possible de penser à d'autres patrimoines immatériels du cheval et de l'équitation des continents non-européens.

(4) Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

En cours de réalisation : index bibliographique des ouvrages analysés pour y repérer les éléments spécifiquement constitutifs de la tradition française d'équitation. La (trop) abondante littérature sur le sujet impose en effet de classer les thèmes et positions particulièrement représentatifs dans la multiplicité des énoncés.

De même, les photographies de cavaliers peuvent fournir un vivier où retrouver les exemples disparus des pratiques concrètes de l'équitation de tradition française.

L'inventaire enfin des personnes encore porteuses de cette tradition est à constituer.

(5) Données techniques d'inventaire

Date d'inventaire :

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs :

Patrice Franchet d'Espèrey, docteur en Sciences de l'Education, écuyer du Cadre noir de Saumur, chef du service de la documentation.

Franchet d'Espèrey, Patrice, *La main du maître, réflexion sur l'héritage équestre*, Odile Jacob, 2007, 395 pages.

Jean Lagoutte, docteur en Sociologie, maître de Conférences (retraité) à l'Université de Tours (IUT).

Ces deux spécialistes ont chacun consacré leur thèse à des questions de théorie et d'histoire équestre. Ils participent au groupe de travail « tradition équestre française à Saumur », initiateur de l'activité de sauvegarde.

Support audio :

Le groupe de travail étudie actuellement la documentation audio et vidéo disponibles sur l'équitation de tradition française :

Archives INA, documentaires cinéma et télévision, documents privés

Photographies :

Laurieux, Alain (photographe), et Franchet d'Espèrey, Patrice, *Le Cadre noir de Saumur*, Arthaud, 1999.

Laurieux, Alain (photographe), *Le Cadre noir de Saumur*, Flammarion, 2005.

Beauregard, François de, et Franchet d'Espèrey, Patrice, *Cheval Cavalier, Aquarelles et dessins du Colonel Margot*, Editions Cheminements, 2000.

Perrier, Jacques, *L'épopée du Cadre noir de Saumur*, Editions Lavauzelle, 1994.

Par :